

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine — IV. Œuvres des tabernacles. — V Mgr de Namur à Montréal. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII L'arme du jour. — VIII Patronage Saint-Vincent de Paul. — IX Société d'une messe. — X Soeurs de Miséricorde. — XI Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 30 janvier

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La fête (1) et la solennité de la Purification (ou du titulaire, en quelques églises).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 30 janvier

Messe de la SEPTUAGÉSIME, *semi-double* ; (privil. contre les offic. de 2e cl.) ; mém. de sainte Martine, 3e or. *Deus, qui* ; préf. de la Trinité. — Vêpres de saint Pierre Nolasque (hymne *Iste... supremus*) ; mém. du dim. et de sainte Martine.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 6 février

Dans les églises paroissiales qui suivent (excepté Repentigny), l'on a anticipé au 30 janvier la solennité de la Purification de la sainte Vierge, et l'on fera le 6 février, avec la couleur violette, la bénédiction et la procession des cierges, puis on chante, avec la couleur requise la messe du titulaire. — (Repentigny) seule l'église paroissiale dédiée à la Purification de la sainte Vierge fait cette solennité le 6 février.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 1 février, sainte Brigide ; du 2 février, la Purification (Repentigny) ; du 3 février, saint Blaise ; du 6 février, sainte Dorothee.

(1) La bénédiction des cierges (et la procession) peut se faire dans les chapelles et églises non paroissiales, même avec messe basse, mais le 2 février et non le dimanche suivant.

- DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 1 février, sainte Brigide (Ottawa et Manotick).
 DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 1 février, saint Ignace (North Stanbridge), saint Ephrem et sainte Brigide ; du 7 fév., saint Romuald (West Farnham).
 DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 11 février, N.-D. de Lourdes (Fectau's Mills).
 DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 6 février, saint Tite.
 DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 1 février, saint Ignace (2).
 DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 1 février, sainte Brigide (North Onslow).

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	31 JANVIER	— Villa Maria.
MERCREDI,	2 FÉVRIER	— Couvent du Sacré-Cœur, rue Saint-
VENDREDI,	4 “	— Notre-Dame-de-Lourdes. [Alexandre.
DIMANCHE,	6 “	— Notre-Dame.

CORRESPONDANCE ROMAINE

28 décembre 1909.

NOUS devons un particulier coup d'œil au Parlement italien, car il est un peu, sinon le thermomètre ecclésiastique, au moins le réactif nous permettant de constater ce qu'il faut craindre ou espérer. On sait que les francs-maçons avaient résolu de donner l'assaut au pouvoir et d'y faire mettre un des leurs qui était déjà désigné. M. Sonnino pour renverser M. Giolitti appela à lui les gauches, socialistes, républicains, en un mot toute l'Extrême. M. Giolitti tomba sans bataille, laissant à son successeur un héritage plutôt lourd et une situation politiquement assez embrouillée. M. Sonnino, désigné par la confiance du roi, fut chargé de former un ministère. Insérerait-il dans son programme les questions anticléricales, comme la laïcité de l'enseignement, le divorce, la loi

(2) Un curé ne fait pas l'office du titulaire de son église lorsque celle-ci est détruite par un incendie ou autrement. La chapelle provisoire bénite avec la formule *Benedictio loci* ou *Domus nova* ne constitue pas de titulaire. Il n'y a que la grande formule du Rituel : *Ritus benedicendi novam ecclesiam*, qui constitue un titulaire liturgique ayant droit à l'office et à la solennité.

contre l
restait
qui ne d
ont le m
de lui, il
ancien g
à été a
avec le
sonnes n
style, so
réunion
n'apport
leur coti
mais apr
c'est-à-di
comme l
me du ca
ler. Selon
comme c
ministère
sans qu'a
plus, dan
du minis
— Cert
un peu il
mais il n
sommel
vre deva
il peut êt
contenter
soir le Di
née, se r
lendemai

contre les congrégations ? telle était la question. M. Sonnino restait impénétrable et ses journaux publiaient des entrevues qui ne donnaient satisfaction ni aux catholiques ni à ceux qui ont le malheur de ne l'être plus. Sollicitant des concours autour de lui, il s'adressa à deux francs-maçons de marque, M. Martini, ancien gouverneur de l'Erythrée, et M. Finnochiaro-Aprile, qui a été ancien ministre de la justice et dont les accointances avec le triangle sont universellement connues. Ces deux personnes n'étaient point de ces francs-maçons qui, d'après leur style, sont tombés en sommeil, c'est-à-dire ne vont plus aux réunions, se désintéressent de ce qu'on y fait, et naturellement n'apportent pas les métaux traditionnels ou ne payent plus leur cotisation. Ils commencèrent par accepter en principe ; mais après avoir regardé la lumière du troisième appartement, c'est-à-dire consulté le Grand Conseil de l'ordre, ils mirent comme base de leur acceptation l'inclusion dans le programme du cabinet des questions anticléricales dont on vient de parler. Selon eux, on ne pouvait faire bloc qu'en y mettant l'Eglise comme ciment. M. Sonnino fit le beau geste ; il refusa et son ministère fut constitué avec des francs-maçons, il est vrai, mais sans qu'aucune question anticléricale n'ait été touchée. Bien plus, dans la discussion qui eut lieu lors de la présentation du ministère, celles-ci ont été délibérément mises de côté.

— Certes il nous faut nous réjouir de cette solution qui était un peu imprévue, et par cela même n'en est que plus agréable, mais il ne faudrait pas que la joie enterrât la prudence. Nous sommes loin d'avoir la sûreté de la politique. L'avenir qui s'ouvre devant les catholiques est masqué par tant de questions et il peut être entravé par tant d'incidents, qu'il leur faudra se contenter encore de vivre au jour le jour, remerciant chaque soir le Dieu de toute bonté qui leur a donné une bonne journée, se réservant dans sa miséricorde ou sa justice celle du lendemain.

— Les catholiques italiens forment à la Chambre italienne un petit groupe. Ils sont arrivés un peu à la queue-leu-leu, par suite d'élections partielles ou générales dans des diocèses où le pape Pie X avait enlevé provisoirement le *non expedit*. Ces catholiques députés sont-ils des députés catholiques, peuvent-ils se constituer à la Chambre comme un groupe catholique ? Telles sont les questions qu'ils se sont posées et que le Vatican a cherché à résoudre. Les catholiques italiens, il est clair, désirent de plus en plus prendre leur part à la vie publique du pays, c'est-à-dire pouvoir être élus députés, et puis, comme l'appétit vient en mangeant, couvrir toutes les autres charges politiques ou autres. Mais en ce moment la question ne se pose guère que pour la députation. La pensée de Pie X en relâchant les liens du *non expedit*, avait été moins d'avoir des députés catholiques que de faire peser sur les élections et arriver au choix d'hommes, catholiques il est vrai, mais hommes d'ordre, qui ne soient pas considérés comme catholiques militants et par conséquent ne pourraient pas former à la Chambre un parti contre lequel tous les sectaires se mobiliseraient formant un bloc anticatholique.

— Cet espoir a été en partie détruit par la réalité. Une vingtaine de catholiques sont entrés à la Chambre italienne, et ils ont agité la question de savoir s'il ne serait pas expédient de former un groupe séparé de tous les autres. C'est là que commençait une difficulté très réelle pour le Vatican. Ou ce petit parti était vraiment le porte voix du Vatican, et alors le pape devenait chef politique du groupe, chose inadmissible en fait et en droit ; ou ce groupe catholique agissait indépendamment du Vatican, et il est facile d'imaginer quelles conséquences pouvaient naître de sa formation, — le Vatican se trouvant quoiqu'on en dise, assez engagé par ce groupe pour se voir parfois dans l'obligation de le désavouer.

— E
1 — Le
pedit, et
peut pa
des élec
les cath
ter, ils
Les dép
intentio
parti cal
en grou
— Ce
à la vie
fameuse
ni élus,
immense
les où il
été plus
était ouv
trer, ils
ces et ac
municipi
maçonne
Nathan,

Le sar
çois de S
dans l'ég
réunion
La céré
Sa Grand

— En tout cas, il semble que ces trois points ont acquis :

1 — Le Souverain-Pontife n'est pas disposé à élargir le *non expedit*, et il serait plutôt incliné à en resserrer les liens ; il ne peut par conséquent être question d'une participation en masse des électeurs catholiques à des élections politiques. 2 — Quand les catholiques ont obtenu du pape, par leur évêque, d'aller voter, ils ne doivent pas aller voter comme parti catholique. 3 — Les députés élus par les catholiques ne doivent pas, dans les intentions du Vatican, être considérés comme représentant le parti catholique, ils sont moins encore autorisés à se constituer en groupe catholique à la Chambre italienne.

— Cette question de la participation des catholiques italiens à la vie de leur pays est excessivement complexe, et au fond la fameuse politique de Pie X "*Ne electori, ne electi*," ni électeurs ni élus, était très sage. Il restait aux catholiques un champ immense, celui des administrations municipales et provinciales où ils pouvaient devenir facilement les maîtres, s'ils avaient été plus unis. Même dans cette sphère, qui non seulement leur était ouverte, mais où ils étaient engagés, et fortement, à entrer, ils n'ont pas su ou pu donner toute la mesure de leurs forces et actuellement on compte en Italie les villes qui ont une municipalité catholique. Rome a été conquise par la franc-maçonnerie dans ce qu'elle a de plus éhonté, et son ancien chef Nathan, en est le maire.

DON ALESSANDRO.

ŒUVRES DES TABERNACLES

Le samedi 29 janvier, à l'occasion de la fête de saint François de Sales, patron de l'Œuvre des Tabernacles, il y aura dans l'église de Notre Dame-de-Pitié, à 3 heures du soir, une réunion générale des membres et des amis de cette Œuvre.

La cérémonie, précédée d'une allocution, sera présidée par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

MGR DE NAMUR A MONTREAL



GR Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, est arrivé à Montréal le dimanche 16 janvier, à 9 heures du matin. Sa Grandeur était accompagnée de son secrétaire, le Père Tharcitius, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dits des Prémontrés.

Mgr de Namur a pu assister à la grand'messe à la cathédrale. Il occupait un siège d'honneur à droite du trône de Mgr l'archevêque. Par une heureuse coïncidence, les clercs du grand-séminaire se trouvaient, ce matin-là, à la cathédrale, avec leurs directeurs. La «schola» exécutait le plain-chant, selon la méthode de Solesmes. D'ailleurs la vaste nef de notre belle église était remplie de fidèles. Le sermon du jour inaugurait la série des quinze instructions d'apologétique qui doivent être données aux fidèles de Montréal dans le cours de cette année. « Pour l'année eucharistique, disait le prédicateur, nous voudrions, par la grâce de Dieu, faire de cet exposé de doctrine fondamentale qu'est toujours une défense de la foi, comme un piédestal d'honneur sur lequel nous placerons — comme il convient — l'ostensoir du XXI Congrès Eucharistique International. »

Vers la fin de la messe, Mgr l'archevêque présenta son hôte distingué au clergé et aux fidèles. « Il tenait, disait-il, à offrir publiquement à Mgr Heylen ses hommages de bienvenue et ses sentiments de gratitude. » Mgr de Namur se déclara heureux d'être à Montréal, « dans cette belle église qui lui rappelle si vivement Saint Pierre de Rome » et il fit des vœux pour le succès du prochain Congrès de Montréal.

Dans l'après-midi, M. le chanoine Gauthier, vice-président du Congrès, conduisit Mgr Heylen visiter Notre-Dame, l'Uni-

versité l
comme
l'on sait
rencontr

Le soi
la chaire
naturell
Internati
bien qu'
dent du
à-dire de
grandios
cause. S
plutôt l'h
dit de for
précision
c'est un
beaucoup
demi-heu
tion par l

Les Cor
but de rei
Jésus est
s'obstine l
les vieux
s'inclinaie
sur la te
même les
depuis 25
proclamer

Jusqu'ic
en Palesti
magne. Le

versité Laval, la Congrégation et quelques autres institutions, comme l'Ecole de Réforme, où l'évêque de Namur, qui comme l'on sait est religieux (Prémontré) et Belge, fut heureux de rencontrer plusieurs religieux de sa nationalité.

Le soir, à 8 heures, après vêpres, Mgr Heylen montait dans la chaire de l'église cathédrale et adressait la parole. Tout naturellement Sa Grandeur parla des Congrès Eucharistiques Internationaux, de leur but, de leurs moyens d'action et du bien qu'on est en droit d'en attendre. Monseigneur est président du comité permanent depuis le Congrès de Namur, c'est-à-dire depuis 1902. Mieux que personne il peut parler de ces grandioses manifestations eucharistiques en connaissance de cause. Sous la forme très simple d'un discours qui rappelle plutôt l'homélie que le grand sermon, l'éminent prélat nous dit de fort belles choses, avec une suite, une méthode et une précision d'idées vraiment remarquables. C'est un savant et c'est un penseur. Les subtiles envolées n'ont pas pour lui beaucoup d'attrait, il parle net et franc. Son discours d'une demi-heure environ a été écouté avec une scrupuleuse attention par le nombreux auditoire. En voici les grandes lignes.

Les Congrès Eucharistiques Internationaux ont pour premier but de rendre à Jésus-Christ un culte public et social. Car Jésus est le roi des sociétés tout autant que des individus. On s'obstine hélas ! à le méconnaître, et l'heure est mauvaise dans les vieux pays chrétiens. Autrefois, les têtes couronnées s'inclinaient devant le roi des rois, et devant son représentant sur la terre, le pape ; aujourd'hui les nations sont neutres, même les nations dont les gouvernements sont catholiques depuis 25 ans, comme la Belgique, sa patrie. Les Congrès font proclamer que le Christ triomphe, qu'il règne, qu'il commande !

Jusqu'ici ces Congrès avaient eu lieu en France, en Belgique, en Palestine, en Suisse, en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Le Comité permanent pensait bien à venir en Amérique

depuis plusieurs années, mais où ? Rencontrant à Londres il y a deux ans, Mgr Bruchési, Mgr Heylen lui offrit le Congrès de 1910 à Montréal. Comptant sur ses collègues, sur son clergé et sur ses fidèles, Monseigneur « accepta généreusement ». Avec l'expression de sa reconnaissance, Mgr Heylen offre à notre archevêque ses meilleurs vœux pour la réussite du Congrès ! D'ailleurs, il sait ce qui se prépare, il a vu les programmes, il a foi au succès le plus brillant.

Un autre but des Congrès Eucharistiques Internationaux — au fond c'est le même considéré à un point de vue différent — c'est d'accroître la connaissance, le culte et l'amour de l'Eucharistie dans les âmes. L'évêque de Namur a assisté à plusieurs Congrès. Toujours il y a appris quelque chose. On comprend mieux, après ces solennelles manifestations, ce qu'est le *don de Dieu* ! Puis, le comprenant mieux, on l'aime mieux aussi, d'un amour qui se traduit non pas seulement par des paroles, mais par des actes.

Et l'orateur sacré s'arrête à nous parler en détail des précieux effets que valut à sa ville et à son diocèse le Congrès Eucharistique International tenu à Namur en 1902 : des églises qu'on tenait fermées tout le temps sont maintenant ouvertes constamment, parce que le clergé et le peuple y font plus souvent la visite au Saint-Sacrement, et que les enfants d'école et leurs maîtres ou maîtresses s'y arrêtent après leurs classes ; l'assistance à la messe, qu'on négligeait hélas ! en plus d'un endroit s'est faite beaucoup plus fréquente, et pour remplacer les « négligents » — il en reste hélas ! — on a imaginé l'*œuvre de la seconde messe* : des chrétiens assistent à deux messes chaque dimanche pour suppléer ceux qui font défaut, ou, si on ne peut pas le dimanche, on vient une fois la semaine toujours avec la même intention, on tâche en un mot d'obtenir que chaque famille chrétienne d'une paroisse ait chaque jour quelqu'un des siens à la messe ; enfin, la si belle dévotion recommandée

par P
ment,
600,00
munis
ses frè

C'es
ensem
que ce
porter
passée
mardi,
qu'il e
prome
diocès
diocès

A ce
de Na
Mgr l'a
bonnes
et inv
à la ré
(lundi)
vêché.
Saint-S

Lun
nos pri
suffrag
divers
rencon
Mgr l'a
Dans
à laqu
questio

par Pie X, la communion fréquente s'est popularisée admirablement, si bien que l'année après le Congrès on eut dans Namur 600,000 communicants de plus que l'année d'avant ! — les communicants se font apôtres, chacun a à cœur de conduire un de ses frères à la table sainte.

C'est bien assez, conclut Monseigneur, pour que tous ensemble nous bénissions les Congrès. Sa Grandeur estime que celui de Montréal sera un succès. Elle espère qu'il l'emportera encore en splendeur sur les Congrès des années passées. C'est le vœu de son cœur. Monseigneur, qui part dès mardi, ira bientôt à Rome. Il dira au pape ce qu'il a vu ici, ce qu'il espère. Tout cela consolera Pie X et Monseigneur nous promet d'obtenir une spéciale bénédiction pour la ville et le diocèse qui ont droit d'être dénommées, cette année, « le diocèse et la ville eucharistiques ».

A ce discours, prononcé en un français impeccable, l'évêque de Namur ajouta quelques mots en excellent anglais. Puis, Mgr l'archevêque, de son trône, remercia Sa Grandeur de ses bonnes paroles. Il lui exprima le regret de la voir partir si tôt et invita les citoyens à venir lui présenter leurs hommages à la réception d'honneur qui aurait lieu le lendemain soir (lundi), de 8 heures à 10 heures, dans les salons de l'archevêché. Mgr de Namur présida ensuite à la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, Sa Grandeur visita dans la matinée quelques autres de nos principales institutions. A midi, Nos Seigneurs les évêques suffragants et les principaux membres ecclésiastiques des divers Comités du Congrès futur avaient été invités à venir rencontrer le président du Comité permanent à la table de Mgr l'archevêque.

Dans l'après-midi, il y eut réunion du Comité exécutif, à laquelle Mgr Heylen et Mgr Bruchési assistaient. Les questions les plus pratiques furent étudiées pour le bon

succès de l'organisation du Congrès. La bienveillance, le commerce agréable et le sens pratique de l'hôte distingué que nous possédions ont laissé à tous la meilleure impression. L'on se sentait en présence d'un homme vraiment supérieur — comme ceux que l'on rencontre à Rome dans les grandes universités et qui nous étonnent toujours par l'alliance de simplicité digne et de haute culture qu'ils savent mettre en toute chose. Quand, par exemple, Mgr de Namur nous lut la très belle lettre latine qu'il avait écrite le matin même — et qu'il a datée de Montréal — par laquelle en sa qualité officielle (1) il invite chacun des évêques du monde à venir à notre Congrès, on se passa volontiers les uns aux autres l'anecdote qui raconte comment, jeune étudiant à Rome, Mgr Heylen soutint en latin avec un succès brillant devant Léon XIII en personne ses thèses de doctorat...

Vers 5 heures, Mgr l'archevêque conduisit Mgr de Namur au Collège de Montréal, puis au Grand-Séminaire, où les Messieurs de Philosophie vinrent se joindre à leurs aînés pour entendre l'éminent visiteur. Au collège, Mgr Heylen donna de précieux conseils à nos jeunes gens sous couleur d'une leçon de grammaire. Il y a trois verbes, paraît-il qu'un chrétien doit savoir conjuguer : *devoir*, *pouvoir* et *vouloir* — Je *dois* faire telle chose, je le *puis*, je le *veux*. Il importe surtout que chacun conjugue ces verbes à la première personne. Beaucoup trop sont enclins à s'occuper plutôt des autres... Au Grand-Séminaire, Monseigneur rappela aux clercs qu'ils doivent être

(1) D'après la coutume, c'est l'évêque président du Comité permanent qui invite les dignitaires de l'Eglise au Congrès — avec cette restriction cependant que l'évêque du lieu où se tiendra le Congrès invite lui-même les évêques de son pays. De même, le cardinal-légit n'est nommé par le pape que sur demande du Comité permanent. Les journaux, en annonçant que le cardinal Vanutelli était déjà nommé, se sont donc montrés [trop informés. Enfin, le légat, une fois nommé, d'après le protocole, ne peut être reçu officiellement que dans la ville où le Congrès a lieu.

les sé
Dieu.
vue re
roi Lé
quelq

Le
les sal
Namu
heures
rapide
pour
rendra

Tou
expose
si pré
et l'ut
il est v
notre
travers
peu ex
de 1910

Par
prépar

E A

M. l'a
M. l'a
M. l'
Louis-d
M. l'a
Secour
M. l'a
M. l'a

les séraphins au cœur embrasé qui veillent sur les intérêts de Dieu. Puis, il leur parla de l'état des choses — au point de vue religieux, en Belgique, il dit un mot de la fin pieuse du roi Léopold. Et sur la demande de Mgr l'archevêque, il ajouta quelques bonnes paroles en anglais.

Le soir, de 8 heures à 10 heures, il y eut réception dans les salons de l'archevêché en l'honneur de Mgr l'évêque de Namur. Et le lendemain matin (mardi, 18 janvier) à 8.30 heures, Sa Grandeur, et son aimable secrétaire prenaient le rapide de New York. Le 27 janvier, Monseigneur sera à Paris pour la réunion du Comité permanent. Bientôt après, il se rendra à Rome.

Tous ceux qui ont eu l'honneur d'entendre Mgr Heylen exposer les *desiderata* du Comité permanent et donner des avis si précis à nos Comités locaux comprennent l'importance et l'utilité du voyage de Sa Grandeur parmi nous. Mais il est une réflexion qui se glisse ici d'elle-même au bout de notre plume à la fin de ce compte-rendu. Deux semaines de traversée pour soixante-douze heures de séjour, c'est bien un peu extraordinaire? Oui, sans doute, mais c'est que le Congrès de 1910 est une affaire bien extraordinaire aussi!

Par la prière et par l'action, chacun dans notre sphère, préparons-nous-y! *Adveniat!*

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé V. Pauzé, curé de l'Assomption ;
- M. l'abbé Aldéric Desjardins, curé de Saint-Sauveur ;
- M. l'abbé J.-B.-Z. Thérien, aumônier de l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague ;
- M. l'abbé C. Desrochers, vicaire à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Ville-Émard ;
- M. l'abbé A. Ethier, vicaire au Saint-Enfant-Jésus ;
- M. l'abbé H. Lecourt, vicaire à Villeray.

L'ARME DU JOUR

POUR lutter avec avantage, il faut au moins lutter à armes égales. Par conséquent, soldat de la cause catholique, et tout vrai chrétien doit l'être, n'oubliez pas l'arme nécessaire. Emparez-vous du bon journal, éclairez-vous vous-même ; puis, faites pénétrer cette lumière dans toutes les familles, le plus grand bien peut être fait par ce genre d'apostolat.

a) *Combattez la mauvaise presse.*

1o Ne lisez jamais, n'achetez jamais un journal, un roman, une brochure qui combat la foi et ruine les mœurs ;

2o Faites disparaître tous ceux que vous rencontrez ;

3o Dissuadez de lire ou d'acheter ces mêmes feuilles.

b) *Favorisez la bonne presse.*

1o Priez et faites prier pour sa diffusion. Les croyants ont le devoir de faire reposer leurs œuvres sur le secours de Dieu ;

2o Achetez les journaux, romans, brochures, tracts qui aident la vérité et conservent les bonnes mœurs ;

3o Faites-les acheter à vos parents et à vos amis ;

4o Faites passer vos périodiques à d'autres moins favorisés que vous ;

5o Subventionnez les œuvres qui s'occupent de propagande ;

6o Procurez des annonces aux bons journaux ;

7o Envoyez-leur des informations.

Vous le voyez, chers lecteurs, il ne faut pas dire qu'il n'y a rien à faire. Vous pouvez beaucoup. A l'œuvre donc !...

(Communiqué.)

Œuvre
Gab



mande
Appren

Fc
sieur l
de Pau
nage fi
sis au
puis tr
à côté
meubl

CA
pour l'
maison
de 14 à
n'ayant
protect
tissage.

Bu
dé, con
ge a un
que ré
habille
ment pl
cation,

PATRONAGE SAINT-VINCENT DE PAUL

Œuvre d'apprentis dirigée par les Frères de Saint-Gabriel, 131, rue Lagachetière Ouest, Montréal.

UNE œuvre, comptant déjà 17 ans d'existence, éminemment digne de toutes les sympathies par le but qu'elle se propose et par le bien qu'elle opère, se recommande à la charité chrétienne : c'est le Patronage des Jeunes Apprentis Catholiques.

FONDATION DE L'ŒUVRE.—Fondé sous l'inspiration de Monsieur le Supérieur du Séminaire et de la Société Saint-Vincent de Paul par les soins de la Conférence Saint-Laurent, le Patronage fut inauguré le 8 septembre 1892, dans un modeste local sis au coin des rues Dorchester et Saint-Charles-Borromée, puis transféré l'année suivante, 131, rue Lagachetière Ouest, à côté de la chapelle de Notre-Dame-des-Angeles, dans un immeuble plus spacieux offert par le Séminaire de Saint-Sulpice.

CARACTÈRE DE L'ŒUVRE.— Le Patronage n'est ni un asile pour l'enfance, ni une école, ni un gîte d'occasion : c'est une maison de famille fondée exclusivement pour les jeunes gens de 14 à 20 ans, pauvres ou délaissés, orphelins surtout, qui n'ayant pas les moyens de vivre, ont besoin d'un foyer et d'une protection soutenue durant les pénibles années de leur apprentissage.

BUT DE L'ŒUVRE.— Dans la pensée de ceux qui l'ont fondé, comme dans la pensée de ceux qui le dirigent, le Patronage a un double but : offrir aux jeunes apprentis les secours que réclame l'assistance corporelle : logement, nourriture, habillement, apprentissage, — leur assurer les secours infiniment plus précieux de l'assistance spirituelle : instruction, éducation, conseil, direction, secours religieux, moyens de persé-

vérence chrétienne. — En deux mots : le Patronage pourvoit aux besoins du corps et sauvegarde les intérêts de l'âme.

PASSÉ DE L'OEUVRE. — Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis plus de 17 ans, le Patronage a recueilli, logé, blanchi, habillé, nourri et placé, avantageusement pour la plupart, plus d'un millier d'orphelins. Mille citoyens dont le Patronage a préparé l'avenir et remis l'existence à flot !

RESSOURCES DE L'OEUVRE. — Les seules ressources de l'œuvre sont le salaire très aléatoire des apprentis, une modeste subvention accordée par les Conférences de Saint-Vincent de Paul, quelques dons particuliers, et le produit des quêtes et séances organisées par la direction du Patronage.

CHARGES ET BESOINS DE L'OEUVRE. — Les charges et les besoins de l'œuvre sont ceux d'une famille nombreuse et pauvre où chacun dépense beaucoup et gagne peu. En effet, outre les frais généraux que nécessitent l'entretien de la maison, les réparations, l'ameublement, les assurances, les taxes d'eau, le chauffage, l'éclairage, les gages des employées, il y a les frais de nourriture qui sont considérables. Toutes ces dépenses prises isolément n'ont rien d'exorbitant ; dans l'ensemble, c'est un gouffre.

AUGMENTATION. — Les 72 lits du Patronage sont occupés. Mais nous sommes heureux d'annoncer que nous sommes en mesure d'augmenter le nombre des apprentis. Notre nouveau dortoir, terminé depuis la fin de septembre, vient de recevoir 25 lits. Cette nouvelle fera plaisir au nombreux amis de l'œuvre.

MOYENS DE SOUTENIR L'OEUVRE. — L'aumône peut revêtir bien des formes, parce que la charité est ingénieuse. Toutefois nous signalons, comme moyens faciles d'aider l'œuvre, les trois modes suivantes : la souscription annuelle, l'entretien d'un apprenti au Patronage par une personne ou une famille charitable, l'œuvre si chrétienne du pain de Saint-Antoine.

1
ou de
2.
trona
ter D
tion.
3.
tous.
toutes
der ?
Évang
N
viande
classi
l'éduca
signé
gagé :
l'un de
en vér.

M. P.
diocèse
de la S

M. P.
à Mont
d'une

1. La souscription en faveur du Patronage est de \$5.00 ou de \$2.50 suivant le cœur et la caisse du donateur.

2. Adopter un apprenti et pouvoir à son entretien au Patronage, est aussi une très belle forme de la charité : c'est imiter Dieu qui a daigné faire de chacun de nous ses fils d'adoption.

3. L'œuvre du pain de Saint-Antoine est à la portée de tous. Elle est d'une grande puissance pour obtenir de Dieu toutes les grâces. Et quel est l'homme qui n'ait rien à demander ? Or il est un secret infallible d'être exaucé et c'est le saint Évangile qui le révèle : « Donnez, il vous sera donné ».

Ne pouvez-vous donner en argent, donnez en nature : pain, viande, légume ; linge, habits, chaussures ; jeux, livres, objets classiques. Tout ce qui concourt à l'entretien, à l'instruction, à l'éducation des jeunes apprentis nous est utile. Tout sera consacré en lettres d'or au livre de vie, Dieu lui-même s'y est engagé : « Quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits, parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense ».

LE DIRECTEUR DU PATRONAGE,

FRÈRE LUDOVIC.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 15 janvier 1910.

M. l'abbé Narcisse Gagnon, ancien curé de Sainte-Flavie, diocèse de Rimouski, décédé le 13 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

Archevêché de Montréal, le 17 janvier 1910.

M. l'abbé Léonardo Mazzotta, ancien desservant des Italiens à Montréal, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une Messe.

Emile Roy, chan., *chancelier*.

SŒURS DE MISERICORDE

Prise d'habit et profession religieuse

LE dimanche, 16 du courant, avait lieu dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse présidé par M. l'abbé Ph. Perrier, qui a aussi donné l'allocution de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Melles Marie-Marguerite-Virginie Pepin, dite Sœur Sainte-Dorothée, de Drummondville ; Marie-Rose-Diana Poulin, dite Sœur Marie du Carmel, de Saint-Valentin ; Marie-Flavie-Aurore Dubé, dite Sœur Sainte-Alice, de Montréal ; Marie-Anne-Elisa Campbell, dite Sœur Saint-Jude, de Stanbridge.

A prononcé les vœux temporaires : Sœur Sainte-Christine, née Marie-Héloïse-Victoria Pepin, de Stanfold.

Ont prononcé les vœux perpétuels : Sœur Sainte-Angéline, née Marie-Rose-Aurélien Camiré, de Montréal ; Sœur Sainte-Fabiola, née Marie-Hélène Chrétien, de Saint-Anicet.

AUX PRIERES

M. l'abbé Léonardo Mazziotta, décédé à Montréal.

Sœur Sainte-Marie de Pontmain, née Marie-Henriette Michaud, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Martin, née Marguerite Beaudin, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Alexandra, née Elizabeth-Ann Finigan, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Jean-l'Aumônier, née Mélanie Lacroix, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie de Saint-Azélie, née Marie-Malvina Dufort, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Madeleine-Amélie, des Religieuses Carmélites de Montréal, décédée à Montréal.